

## Les étapes à suivre pour participer au mouvement de l'emploi premier degré LILLE

### Pour les maîtres titulaires (classés A1 à B5)

Pour le :

(ATTENTION : ce sont les dates limites d'envoi des demandes par le chef d'établissement aux services concernés. Prévoyez donc quelques jours avant pour remettre votre demande à votre CE) :

- 31 janvier 2020 : Demande de mutation d'un maître ASH 1er degré vers les SEGPA ou ULIS du 2nd degré.
- 31 janvier 2020 : Demande de mutation d'un maître ASH 1er degré vers l'ASH du 2nd degré.
- 31 mars 2020 : Demande de disponibilité /renouvellement/Réintégration après disponibilité.
- 31 mars 2020 : Formulaire de temps Partiel ou reprise à temps complet. (Attention, il s'agit de la date limite d'envoi à la DDEC. Le formulaire de temps partiel pour le rectorat est à rendre à votre CE avant le 10 février 2020) (Remplir M3 bis)
- 31 mars 2020 : Formulaire Congé Parental. (idem, 10 février pour le rectorat)
- 12 février 2020 : Fiche Individuelle de Projection FIP (**il est indispensable de la remplir si vous souhaitez participer au mouvement. Elle ne vous engage pas et vous pouvez annuler votre demande si aucun poste ne vous intéresse lorsqu'ils seront publiés**).
- 31 janvier 2020 : Demande de mutation interdiocésaine. (Remplir M1)
- 31 janvier 2020 : Enseignants référents, MAF, Chargés de mission. (Remplir M5)
- Début avril 2020 : Publication des postes par le Rectorat.
- 27 avril 2020 : **Envoi des demandes de mutation**. (N'oubliez pas de joindre une copie de votre ancienneté trouvée sur Eduline/Ipro et d'informer les chefs d'établissements de votre candidature selon les démarches indiquées sur la fiche M4 qui sera à remplir)

### **Pour les lauréats de concours ayant validé leur année de stage (classés C1 à C3)**

- 19 juin 2020 : Envoi de la liste des emplois par la DDEC.
- 26 juin 2020 : Limite de retour des dossiers à la DDEC.

### **Pour les lauréats du concours externe de professeurs des écoles et ceux du concours troisième voie (D1)**

- 19 juin 2020 : Envoi des dossiers de demande de poste par la DDEC.
- 26 juin 2020 : Limite de retour des dossiers à la DDEC.

### **Dates des prochaines réunions de CDE**

17 février 2020 : (Du Rectorat) : carte scolaire : décision des ouvertures et fermetures de classe.

Mercredi 27 mai 2020 : Propositions de nominations A, B1, B2, B3, B4 et B5

Mercredi 17 juin 2020 : Propositions de nominations

Juin 2020 : CCMI (au Rectorat) : Nomination des maîtres

Mercredi 01er juillet 2020 : Fin du mouvement des titulaires – Affectations des C1/C3 et D1

Mardi 7 juillet 2020 : Affectations des CDI

Jeudi 9 juillet 2020 : Affectations des CDD